

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA – Cinquième session

Rome, 14-15 décembre 2005

LA CONTRIBUTION DU FIDA À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT: RAPPORT DE LA CONSULTATION SUR LA SEPTIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (2007-2009)

CONTEXTE, RÔLE ET PRIORITÉ

La Consultation est invitée à examiner la version révisée des parties II et IV du rapport.

II. LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

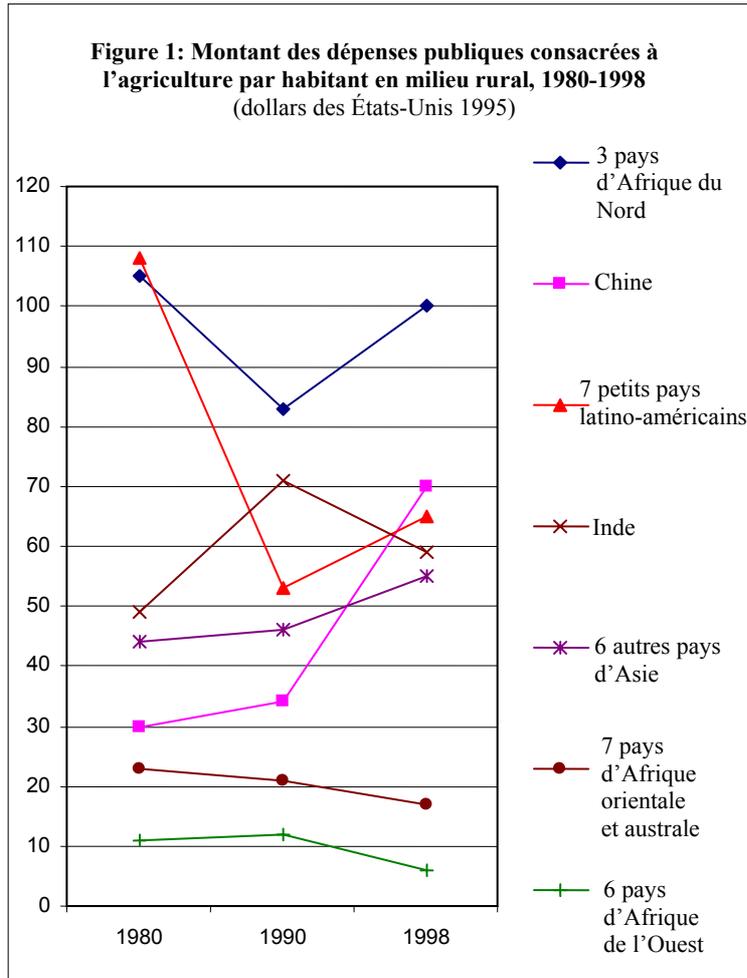
3. Depuis le début du vingt et unième siècle, les OMD ont constitué l'élément moteur des efforts de développement internationaux. Ces objectifs incluent des engagements de réduction de la pauvreté mondiale pris par la communauté internationale à l'échéance 2015. Les récentes évaluations des données et tendances actuelles¹ confirment cependant que les OMD ne seront pas atteints en l'absence de nouvelles mesures d'urgence et d'efforts supplémentaires importants. Face à cette situation, 2005 a été marqué par des progrès: apparition de nouveaux instruments de réduction de la dette des pays pauvres, engagements à accroître très sensiblement l'aide publique au développement (notamment par l'augmentation des ressources accordées aux institutions financières internationales), mesures visant à améliorer l'efficacité de l'aide grâce à une harmonisation des efforts (comme indiqué par exemple dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et l'examen triennal des activités opérationnelles) et nouveaux instruments destinés à assurer le financement de la phase initiale des investissements nécessaires à la réalisation des OMD.

¹ Voir: Programme des Nations Unies pour le développement. 2005. *Rapport mondial sur le développement humain 2005, la Coopération internationale à la croisée des chemins* (pages 25-36, chapitre 1, section 2 «Scénario 2015: Perspectives concernant les Objectifs du Millénaire pour le développement», figures 1.17 à 1.23); Banque mondiale. 2005. *Rapport sur le développement dans le monde 2006, équité et développement* (pages 294-295 de la version anglaise; le tableau 2 présente les statistiques les plus récentes sur les OMD par pays); Nations Unies. 2005. *Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2005*; Projet des Nations Unies «Objectifs du Millénaire». 2005. *Investir dans le développement: plan pratique pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement* (pages 10 à 28, chapitre 2: «Où en sommes-nous 10 ans avant la date fixée?»).

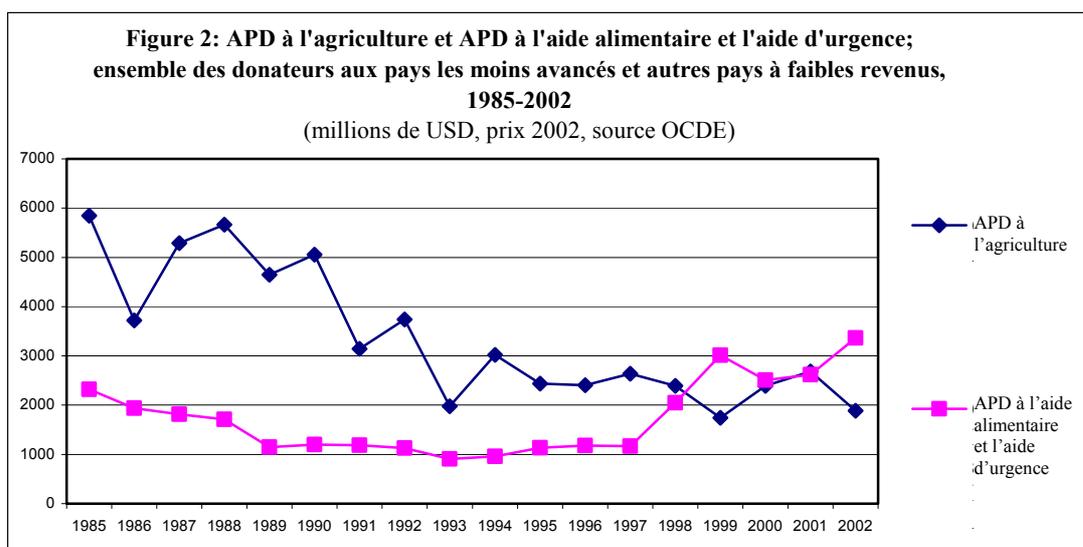
4. Toutefois, comme il a été conclu lors des récentes réunions du Groupe des Huit à Gleneagles et du Sommet mondial des Nations Unies, à New York, ces mesures et engagements sont des conditions nécessaires mais insuffisantes pour atteindre les OMD. L'objectif de réduire de moitié la faim et la pauvreté extrême implique non seulement d'accroître les ressources, mais également d'améliorer sensiblement le ciblage des politiques, des actions et des interventions. Cela est particulièrement vrai pour les trois quarts de ceux qui vivent dans la pauvreté extrême et l'insécurité alimentaire, en milieu rural partout sur la planète et, pour l'essentiel, tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture et de ses activités connexes, comme les petits exploitants et les travailleurs sans terre. Là où les stratégies de développement rural mettant l'accent sur les petites exploitations ont été bien ciblées et poursuivies de façon systématique, la réduction de la pauvreté a été conséquente (par exemple, en Chine, en Inde et au Viet Nam). Mais dans la plupart des pays, ce type de stratégie et de ciblage ont brillé par leur absence ou leur insuffisance. Sur la période 1980-2000, dans les pays en développement où le revenu national est le plus tributaire de la production des petits agriculteurs, le montant des dépenses publiques par habitant en milieu rural a marqué un repli (voir figure 1). Plus ou moins pour la même période, l'aide publique au développement du secteur agricole a connu une très forte baisse (voir figure 2). L'impératif de redresser la situation a été tout particulièrement reconnu dans le communiqué final du Sommet mondial de 2005 où l'on peut lire: «Nous réaffirmons que les problèmes de sécurité alimentaire et de développement rural et agricole doivent être traités d'urgence et de façon appropriée... Nous estimons qu'il est nécessaire d'accroître les investissements productifs dans le développement rural et agricole afin de parvenir à la sécurité alimentaire»².

5. Accroître les investissements productifs dans les petites exploitations agricoles afin d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté des OMD posera toutefois de grandes difficultés à la communauté internationale du développement. À ce jour, par exemple, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) n'abordent généralement pas de façon appropriée le rôle de l'agriculture et du développement rural et, de la même façon, ces secteurs n'occupent toujours pas une place importante dans les efforts des donateurs pour améliorer les mécanismes d'harmonisation de l'aide. Il faudrait promouvoir vigoureusement des stratégies de réduction de la pauvreté rurale dans le cadre des processus nationaux d'élaboration des politiques, de budgétisation et de programmation. Or, ces dernières années, plusieurs grands organismes d'aide au développement ont réduit, voire supprimé leurs capacités en matière de politique de développement rural et de soutien technique. Enfin, dans de nombreux pays en développement, les réformes budgétaires et structurelles ont eu une incidence particulièrement grave sur les ministères de l'agriculture, qui ont vu se réduire leurs capacités techniques, professionnelles et décisionnelles.

² Résultats du Sommet mondial de 2005, paragraphe 46.



Source: Fan, S. et Rao, N. (2003). *Public spending in developing countries: trend, determination and impact*. Document de synthèse de l'EPDT n°99, IFPRI.



APD = aide publique au développement

Source: Organisation de coopération et de développement économiques.

III. SITUER LE FIDA: FONDEMENTS, AVANTAGE COMPARATIF ET ATOUTS

6. Bien que l'on ait assisté récemment à un regain particulièrement bienvenu de l'intérêt international porté au secteur du développement rural en général, celui-ci reste relativement négligé dans l'effort international. D'autres institutions financières internationales, parmi lesquelles la Banque mondiale et la BAfD, travaillent aux côtés du FIDA dans les zones rurales. La stratégie de développement rural de la Banque mondiale pour 2003 confirme la nécessité d'accorder beaucoup plus d'attention au développement rural, spécialement en Afrique, mais la Banque mondiale jouera à cet égard le rôle de "donateur en dernier ressort". L'accord bilatéral conclu entre la Banque mondiale et la BAfD assigne à celle-ci le rôle de chef de file pour le développement rural en Afrique, mais d'une manière générale le portefeuille des programmes de la BAfD met l'accent sur l'infrastructure matérielle (par exemple, routes et approvisionnement en eau) et sur la fourniture aux populations rurales de services publics dans les secteurs tels l'éducation et la santé. Le FIDA travaille beaucoup plus en relation directe avec des groupes et associations d'agriculteurs et s'efforce d'encourager une mutation des systèmes socioéconomiques à la base dans la perspective d'améliorer les moyens de subsistance et d'augmenter les revenus en milieu rural. Le FIDA occupe également une position relativement unique puisqu'il s'attache à faciliter l'intégration des petits exploitants dans les chaînes d'approvisionnement internationales, permettant ainsi aux producteurs ruraux de bénéficier de la mondialisation. Si l'évolution du portefeuille global des autres IFI s'est caractérisée au cours des deux dernières décennies par une baisse des niveaux d'aide financière à l'agriculture et au développement rural et par une réduction des ressources humaines spécialisées disponibles pour ces secteurs, le FIDA a pour sa part augmenté les capacités techniques et professionnelles de ses ressources humaines et a activement collaboré avec la FAO et son centre d'investissement en offrant ses compétences techniques, par exemple dans le domaine de la conception des projets d'amélioration agronomique.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES PROPRES AU FIDA

- Les ressources du FIDA sont exclusivement consacrées au développement agricole et rural.
- L'expérience du FIDA est en phase avec les questions que soulèvent actuellement la mondialisation et le développement fondé sur le marché.
- Les activités du FIDA se fondent sur le diagnostic des problèmes au niveau local et communautaire et reflètent les priorités nationales. Le Fonds n'applique pas de solution toute prête, mais adapte son action aux différences de contexte du développement.
- Le FIDA a fait la preuve de son attachement et de son aptitude à travailler dans des régions isolées et à répondre aux besoins des femmes rurales, des groupes autochtones et des minorités ethniques.
- Le FIDA, grâce à ses partenariats et ses opérations en cours, est en relation directe avec les organisations d'agriculteurs et de femmes ainsi qu'avec le secteur privé rural des pays pauvres.
- La structure de gouvernance du FIDA est le reflet des conceptions des pays en développement et des pays développés, ce qui lui assure une légitimité à large assise.
- Le FIDA dispose d'un personnel très expérimenté qui représente au sein du système multilatéral l'une des concentrations les plus élevées d'expertise concrète dans le domaine de l'investissement rural et agricole en faveur du développement.

7. Le mode d'intervention du FIDA, qui repose sur la consultation et la participation, a pour objectif d'augmenter le revenu et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres **dans le cadre de leurs propres systèmes de production agricole**. L'accent est mis sur les moyens de subsistance et sert donc de fondement à l'ensemble des activités du FIDA, ce qui exige la recherche de solutions **spécifiques** à des besoins **spécifiques** en des lieux **spécifiques**. Le problème ne tient pas uniquement à la modestie des moyens et des possibilités des ruraux pauvres, mais également aux raisons qui font que ces moyens et ces possibilités sont si restreints. Les femmes, les autochtones et les groupes minoritaires constituent une majorité dans la population rurale mondiale souffrant de pauvreté extrême – et ce, du fait de mécanismes d'exclusion particuliers et souvent discriminatoires. Surmonter ces mécanismes est un aspect vital dans l'effort de la réduction de la pauvreté rurale.

8. La contribution prédominante de l'agriculture dans l'économie des pays pauvres et le rôle essentiel des petites exploitations agricoles dans la plupart des pays en développement impliquent que l'augmentation des revenus des pauvres et des pays dans leur ensemble passe par l'accroissement de la production et des revenus des petits producteurs ruraux. Selon le rapport de la Commission pour l'Afrique, en Afrique subsaharienne l'agriculture représente 30 à 40% du PIB, 40% des exportations et de 70 à 80% de l'emploi. Les autres secteurs et formes de production deviendront sans aucun doute importants à long terme, mais la réponse immédiate à la pauvreté doit débiter au niveau des pauvres, c'est-à-dire à celui des très petites exploitations et de l'emploi rural. La réduction de la pauvreté passe par l'augmentation de la production et de la productivité des ruraux pauvres. C'est précisément ce pourquoi le FIDA a été créé et ce à quoi il travaille depuis plus de 25 ans et ce sera son objectif primordial à l'avenir.

9. Le FIDA a clairement mis la priorité sur les systèmes économiques des populations rurales pauvres – donc sur l’agriculture, mais également sur les activités non agricoles qui s’y rattachent. Ce choix a été appliqué à un portefeuille s’échelonnant sur environ 700 projets pour un investissement total représentant approximativement 24 milliards de USD. Près de 200 de ces projets sont en cours (auxquels s’ajoutent les 39 déjà approuvés et sur le point d’être lancés), qui touchent quelque 100 millions de pauvres. Il s’agit là d’un effort non négligeable dans la réduction directe de la pauvreté, le développement des connaissances et des institutions, et l’apport d’analyses documentées et de recommandations pertinentes pour le processus d’élaboration des politiques. Avec vingt-cinq ans d’expérience dans des domaines concrets du développement des systèmes agricoles des ruraux pauvres, le FIDA:

- a) participe à l’effort essentiel déployé pour assurer aux populations pauvres un accès aux services financiers, grâce au microfinancement, mais également **au-delà** en créant des liens entre les centres financiers en amont (y compris les groupes du secteur privé) et les organisations locales au service des populations rurales pauvres. La dimension de son portefeuille de projets et de programmes ainsi que la place qui lui est reconnue au plan international dans le dialogue, le développement normatif et le partage des expériences (notamment en association avec le Groupe consultatif d’assistance aux pauvres (GCAP), mais également avec des institutions régionales) en sont une illustration.
- b) est l’une des rares institutions multilatérales qui s’efforce par un programme actif et une contribution dynamique à la concertation à faire en sorte que la mondialisation profite aux pauvres en exploitant les possibilités offertes aux petits exploitants dans les nouveaux systèmes de commercialisation et les chaînes d’approvisionnement. L’expansion du portefeuille de programmes et de projets en faveur de la création de liens avec le marché dans toutes les régions où intervient le FIDA témoigne de son engagement dans ce sens.
- c) détient un vaste portefeuille dans le secteur de la petite irrigation et la gestion de l’eau par les petits agriculteurs et entretient de solides relations de partenariat dans la concertation sur les approches régionales et nationales de l’utilisation de l’eau dans l’agriculture. Dans le domaine de la conservation et de la gestion des terres, il accueille le Mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification et assume les fonctions d’agent d’exécution du Fonds pour l’environnement mondial, d’où l’existence au sein du FIDA d’un service des opérations correspondant.
- d) élabore et appuie des programmes visant à élargir et consolider l’accès des pauvres et des petits producteurs aux techniques de production agricole et aux techniques après-récolte – dans le contexte de la tendance internationale à une diversification des fournisseurs de technologie et à un renforcement du rôle du secteur privé.
- e) possède un important portefeuille de dons en faveur du développement des techniques destinées à permettre aux petits exploitants de surmonter leurs problèmes de production et de productivité agricole, ce qui lui a permis de leur apporter des innovations techniques et a eu un impact reconnu sur le renforcement de l’orientation en faveur des pauvres chez ses partenaires au plan du développement de techniques essentielles, y compris dans le contexte du système du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) dans son ensemble.
- f) concernant la population qu’il vise et pour l’ensemble de son portefeuille, le FIDA procède à un ciblage des problèmes de revenu et de sécurité alimentaire des populations rurales pauvres, plus direct, plus explicite et plus exclusif que toute autre IFI. Dans l’élaboration et la mise en œuvre d’une approche sexospécifique et dans la prise en compte de la situation des populations autochtones, des minorités ethniques et des groupes tribaux en Amérique latine et en Asie, le rôle novateur du FIDA est largement reconnu.

- g) concernant la participation, le FIDA établit des liens institutionnels au niveau communautaire, en particulier par le biais de partenariats avec des organisations de pauvres et d'agriculteurs et en concentrant son travail de développement institutionnel sur des organisations gérées par les pauvres eux-mêmes (par exemple, groupes de financement et d'épargne ruraux, associations de commercialisation, groupes d'entraide et associations d'irrigants).
 - h) s'agissant du secteur privé, le FIDA a une stratégie explicite de développement de partenariats qui guide l'intégration du secteur privé dans les grandes opérations relevant de ses domaines de compétence, notamment finance rurale, technologie et liens avec les marchés.
 - i) concernant l'intégration au sein des systèmes nationaux dans le cadre des priorités nationales, le FIDA élabore et valide ses stratégies de pays en consultation avec les gouvernements, les donateurs multilatéraux et bilatéraux et les partenaires locaux du développement. Il contribue aussi de plus en plus à la fois au renforcement et à la mise en œuvre des aspects relatifs au développement agricole en faveur des pauvres, des DSRP et autres stratégies nationales de développement, notamment par l'exécution en commun d'études de l'impact social et de la pauvreté, et l'appui à la participation des communautés rurales aux processus de consultation concernant les DSRP.
10. S'appuyant sur les fondements mentionnés ci-dessus et les caractéristiques découlant de son avantage comparatif, le FIDA a pu au cours de la période couverte par la sixième reconstitution porter plus loin ses capacités axées sur les projets pour accroître son efficacité globale en matière de développement:
- a) **En rationalisant l'affectation des ressources consacrées au développement en fonction tant des besoins que des perspectives d'utilisation efficace au niveau du pays.** Le FIDA a été le premier organisme des Nations Unies à adopter un système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), système maintenant parfaitement opérationnel pour les programmes de prêts aussi bien que de dons.
 - b) **En renforçant la priorité institutionnelle et en introduisant une perspective plus stratégique dans les programmes d'aide aux pays.** Les ressources allouées selon le SAFP sont utilisées conformément à un cadre stratégique institutionnel central (le Cadre stratégique du FIDA 2002-2006) et en fonction de six stratégies régionales spécifiques approuvées. De nouvelles politiques relatives à l'égalité des sexes, au financement rural, aux entreprises rurales, aux approches sectorielles et au développement de partenariats avec le secteur privé ont été élaborées et adoptées, et une nouvelle politique concernant le financement sous forme de dons et un programme élargi de dons ont permis de resserrer les liens entre les différents instruments d'aide du FIDA.
 - c) **En expérimentant de nouvelles formules de supervision des projets et de présence dans les pays; en améliorant la façon de rendre compte de la performance et d'évaluer l'impact.** Le FIDA a procédé à des expériences pilotes de supervision directe des projets et fait évaluer cette expérience par son Bureau indépendant de l'évaluation. Il est également à mi-chemin dans son expérimentation d'approches visant à renforcer sa présence sur le terrain. Au niveau de l'évaluation de l'impact, le FIDA a lancé un nouveau système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). Les premiers résultats commencent à être inclus dans les examens du portefeuille soumis au Conseil d'administration. Le Bureau de l'évaluation du FIDA, qui est maintenant totalement indépendant, rédige entre autres des rapports annuels sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA; les réponses opérationnelles du Fonds aux conclusions de ces évaluations font maintenant l'objet d'un rapport précis et distinct.
 - d) **En communiquant les résultats et en engageant la concertation.** Le FIDA dispose d'un programme d'appui pour sa propre contribution aux DSRP et aux analyses d'impact social et sur la pauvreté, ainsi que pour le renforcement de la coordination avec les autres partenaires.

La structure organisationnelle du FIDA a été modifiée afin de permettre la création d'une nouvelle Division des politiques et d'une nouvelle Division de la communication au sein d'un nouveau Département des affaires extérieures (EAD), chargé de renforcer la communication, la concertation, les actions de plaidoyer et les relations avec les États membres.

- e) **En intégrant l'innovation.** L'Initiative pour intégrer l'innovation (III) lancée dans le cadre de la sixième reconstitution est passée de la phase pilote à celle d'une mise en œuvre complète. Grâce à une contribution complémentaire de 10 millions de USD du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la phase principale de l'III a débuté en février 2005 avec trois modes de financement: a) des fonds spécifiquement affectés aux activités concernant l'ensemble de l'organisation qui ne sont pas adaptées à un financement concurrentiel; b) des fonds concurrentiels à utiliser sur une période de trois ans pour financer des expériences pilotes novatrices; c) un petit dispositif de financement pilote destiné à dégager rapidement des fonds pour des activités novatrices.
- f) **En modernisant les systèmes financiers et les ressources humaines.** Le FIDA a mis en place un nouveau système de gestion de bilan permettant une plus large utilisation des ressources internes pour un programme d'assistance élargi et une meilleure gestion du risque. Il a également adopté une nouvelle politique des ressources humaines, procédé à une révision fondamentale de ses procédures de gestion de ces ressources, mis en place des modalités d'évaluation des performances du personnel, lancé un vaste processus d'évaluation de la gestion et de formation, et assumé un rôle précurseur au sein du système des Nations Unies en expérimentant un système de rémunération fondée sur la performance. Le FIDA a élaboré une politique solide de prévention de la fraude et de la corruption pour ses activités et opérations et la première phase de son programme de transformation stratégique s'est soldée, par une rationalisation administrative, une décentralisation des tâches et des responsabilités, et une approche de la planification et du suivi des ressources plus analytique et orientée vers les résultats.
- g) **En adoptant une nouvelle politique d'évaluation, et notamment en prévoyant de mettre en place une fonction d'évaluation totalement indépendante et de soumettre l'institution à une évaluation externe indépendante globale.** Avec l'évaluation externe indépendante (EEI), le FIDA a rejoint les rangs des très rares organisations internationales passées de l'autobilan à l'adoption d'un système d'évaluation indépendant «interne» et à l'acceptation d'une évaluation par un groupe extérieur totalement indépendant. Les conclusions de l'EEI, tout en identifiant certaines faiblesses (voir paragraphe 12 et après), ont confirmé les appréciations présentées précédemment et attiré particulièrement l'attention sur le fait que:
- i) Le mandat du FIDA est en parfaite adéquation avec la réalisation des OMD, les besoins des ruraux pauvres et les stratégies de réduction de la pauvreté des pays.
 - ii) La performance des projets du FIDA est comparable à celle des autres IFI, notamment l'AID.
 - iii) Le FIDA dispose d'un modèle rationnel et efficace d'approche de la réduction de la pauvreté rurale fondée sur des projets et contribue ainsi de manière concrète à la réduction de la pauvreté.

11. L'expérience accumulée par le FIDA sur plus de 25 ans, complétée et renforcée par les réformes lancées au cours de la période de la sixième reconstitution, a permis au Fonds d'être mieux à même de monter des projets et des programmes centrés sur le renforcement des capacités pour répondre aux besoins des ruraux pauvres sur le plan des revenus et de la sécurité alimentaire. Ces atouts permettront au FIDA d'élargir ses activités face aux nouveaux défis du développement rural, tout en entreprenant parallèlement un programme de réformes institutionnelles afin de relever ces défis.

IV. RELEVER LES DÉFIS: UN CADRE D'ACTION POUR LA PÉRIODE COUVERTE PAR LA SEPTIÈME RECONSTITUTION

12. Si l'EEI a appelé l'attention sur les atouts du FIDA, elle a aussi souligné que l'autosatisfaction n'était pas de mise, que toute une série de défis nouveaux devaient être relevés, et qu'il existait des insuffisances et des faiblesses graves auxquelles il fallait remédier d'urgence si l'on voulait que le FIDA réalise tout son potentiel. Sur un plan général, l'EEI a vivement engagé le FIDA à accroître son efficacité en matière de développement: en renforçant la performance au niveau de ses projets et programmes et en améliorant la durabilité de son impact; et en élargissant son impact par la recherche de meilleures solutions dans le cadre des processus nationaux et internationaux d'élaboration de politiques et programmes de développement rural. Plus concrètement, l'EEI a souligné la nécessité de surmonter les faiblesses constatées dans quatre domaines:

- a) **Recentrage de l'action.** Du fait notamment que le développement agricole et rural a été un domaine relativement peu "fréquenté" (malgré un regain d'attention récent), le FIDA a été contraint de disperser ses ressources et son attention dans un trop grand nombre de directions.
- b) **Engagement dans les processus nationaux.** Le modèle de développement du FIDA s'est surtout attaché à soutenir les efforts nationaux fondés sur des projets en négligeant la présence et la concertation dans les pays. Il en est résulté un engagement insuffisant dans les processus d'élaboration de programmes et de politiques pour le secteur rural en cours dans les pays. De ce fait, les activités du FIDA ont été fortement centrées sur les objectifs immédiats de projets individuels, au détriment de l'exploitation des possibilités de collaboration qu'offraient les processus généraux de changement.
- c) **Gestion des connaissances et innovation.** Le FIDA a accumulé une vaste expérience des pays au travers de centaines de projets dans des domaines qui sont essentiels pour faire évoluer la situation des petits exploitants et des paysans sans terre. Une grande partie de cette expérience reste figée dans un savoir implicite qui n'est ni rigoureusement validé ni synthétisé et partagé au service de l'élaboration des politiques de développement et du dialogue. Bien qu'il soit connu pour son action novatrice dans certains domaines, le FIDA n'a pas encore fait de l'innovation un élément systématique de toutes ses activités.
- d) **Capacités du personnel.** Les agents du Fonds possèdent des compétences bien adaptées à un éventail d'opérations centrées sur les projets et élaborées en fonction des pays individuels. Ils sont moins bien armés pour le travail d'équipe, l'enrichissement et le partage des connaissances et le dialogue sur les grandes orientations.

13. Ces quatre points déterminent les principales directions dans lesquelles il faudra intensifier, étendre et approfondir le processus de réforme lancé au cours de la période couverte par la sixième reconstitution. Sur la période de la septième reconstitution, le Fonds s'attachera donc à saisir les occasions et relever les défis énoncés dans l'EEI et poursuivra les objectifs suivants:

- a) Resserrer son axe stratégique et mettre en œuvre des systèmes de gestion propres à assurer que les ressources et les activités sont ancrées sur les axes retenus, que la performance est mesurée par rapport aux objectifs et que les coûts sont étroitement contrôlés sans nuire aux nécessités d'une mission d'innovation qui implique un fort pourcentage d'opérations relativement modestes (par rapport à celles d'autres IFI) dans des zones reculées et parmi des populations exceptionnellement vulnérables.
- b) S'appuyant sur l'expérience acquise dans le cadre du programme pilote de présence sur le terrain, renforcer son engagement dans les pays de manière à assurer une participation pleine et active à l'établissement des DSRP et aux processus de coordination et d'harmonisation de l'aide.

- c) Promouvoir le rôle catalytique du FIDA en tant qu'incubateur pour l'élaboration et l'expérimentation de projets novateurs au profit des ruraux pauvres dans les domaines où il a démontré son efficacité.
- d) Garantir la qualité grâce à un dispositif d'assurance-qualité fondé sur des procédures d'examen et de conseil par les pairs choisis notamment parmi des centres d'excellence.
- e) Mettre sur pied un système de gestion des ressources humaines en mesure de produire des compétences nouvelles au service de nouveaux objectifs.
- f) Adapter les instruments de financement du FIDA aux plus récentes pratiques internationales relatives à la soutenabilité de la dette.
- g) Faire en sorte que les mesures de gestion des risques et de prévention de la corruption soient conformes aux normes internationales pertinentes.
- h) Identifier des possibilités d'améliorer l'efficacité ainsi que de stabiliser et réduire le rapport entre les dépenses administratives (y compris le MFDP) et le programme de travail du FIDA.
- i) Développer le rôle du Conseil d'administration pour tirer le meilleur parti des structures de gouvernance du FIDA en tant que source d'orientation dans le choix des priorités et des diverses approches.

14. Le FIDA **se concentrera** bien plus clairement sur les domaines dans lesquels les systèmes nationaux et internationaux visant à renforcer les biens et les capacités grâce auxquels les pauvres pourront accroître leurs revenus et leur sécurité alimentaire par l'agriculture présentent des faiblesses et doivent être consolidés. Le FIDA **n'abordera pas** les domaines dans lesquels la valeur ajoutée qu'il peut apporter est limitée. Il n'a pas pour mandat de fournir des secours: en matière de sécurité alimentaire, son mandat n'est pas de fournir le riz et les bols, mais bien plutôt d'apporter à ceux qui sont les plus exposés à la malnutrition et à l'extrême pauvreté les moyens de cultiver le riz et d'en vivre. Sa spécificité consiste à s'attaquer aux causes à long terme de la pauvreté rurale. Le Fonds **agira** en coordination et en collaboration avec les institutions qui sont mandatées et compétentes pour apporter des secours; il **ne fera pas double emploi** avec leur action. Le détail de ses futures orientations opérationnelles sera arrêté en consultation étroite avec les partenaires du développement, notamment les gouvernements, les organismes internationaux et bilatéraux de développement et la société civile. Néanmoins, le mandat, l'expérience et les atouts du FIDA délimitent déjà les grandes lignes de son action, tout comme sa situation au sein du système du développement donne déjà une indication de son rôle.

15. Le FIDA s'attachera essentiellement à réduire la faim et l'extrême pauvreté parmi les ruraux les plus pauvres, notamment ceux qui sont physiquement ou socialement marginalisés et qui resteront exclus s'il n'est pas fait d'effort délibéré et spécifique en leur direction. En ce qui concerne les OMD, la contribution du Fonds portera essentiellement sur l'OMD1 – mais en mettant fortement l'accent sur l'égalité entre les sexes (OMD3) ainsi que sur l'innovation en vue de la reproduction et de l'application à grande échelle dans le cadre plus large des stratégies et programmes nationaux. Le FIDA **ne traitera pas** des questions macroéconomiques et à caractère autre que rural sauf si elles influent directement sur le développement rural et si l'expérience du FIDA est susceptible d'apporter une contribution matérielle aux processus décisionnels. Il n'abordera généralement pas les questions sociales sur lesquelles d'autres donateurs centrent leur attention. Ainsi, alors que le Fonds s'intéressait jusqu'ici aux infrastructures sociales locales et aux services sociaux de base pour répondre aux besoins de son groupe cible, il se concentrera désormais sur le noyau de ses compétences, encourageant l'engagement complémentaire d'autres intervenants par le biais de ses projets et programmes. Il opérera directement au niveau des communautés et interviendra directement sur les questions qui sont

immédiatement critiques pour la subsistance de la plupart des pauvres – la petite agriculture et l'emploi rural – et notamment sur les points suivants:

- a) Assurer un accès adéquat à la terre et à l'eau.
- b) Gérer et conserver les ressources naturelles sur lesquelles reposent les moyens de subsistance des ruraux.
- c) Assurer l'accès à des services financiers ruraux de proximité pour l'investissement et l'épargne.
- d) Ouvrir et maintenir un accès équitable aux marchés en évolution pour les produits des ruraux et les intrants matériels dont ils ont besoin.
- e) Maîtriser les informations et les techniques qui leur sont nécessaires pour la production et la commercialisation.
- f) Renforcer les organisations de ruraux pauvres.

16. Pour concentrer les ressources du FIDA, il faudra nécessairement **définir avec clarté et précision le groupe cible**. Comme il a été indiqué plus haut, un élément déterminant dans la réduction de la pauvreté rurale est l'élimination des obstacles que doivent surmonter les ruraux hommes et femmes pour produire et gagner leur vie. Il s'agit de points difficiles à traiter par la gestion macroéconomique qui est exclusivement axée sur les conditions **générales** de la vie économique. Par ailleurs, les investissements dans le secteur social ne portent pas sur les aspects de la production et de la situation de l'emploi des ruraux pauvres qui ont une influence cruciale sur le niveau d'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire auquel peuvent parvenir même des ruraux pauvres en meilleure santé et mieux éduqués. L'avantage comparatif du FIDA, de même que son rôle, réside dans le fait qu'il aborde ces questions dans la perspective des populations pauvres, et en collaboration avec leurs organisations et institutions. Le plan d'action du FIDA prévoit l'élaboration et l'application de critères clairs et précis pour la sélection des groupes cibles, en donnant la priorité aux hommes et femmes ruraux extrêmement pauvres, aux minorités et aux groupes autochtones qui ont le potentiel nécessaire pour tirer parti de l'amélioration des opportunités dans les domaines de la production agricole et de la génération de revenus. Dans le contexte de l'affinement de sa méthode de ciblage actuellement en cours, le Fonds cherchera à atteindre les ruraux vivant en dessous du seuil national de pauvreté, qui, dans les pays les plus pauvres, est généralement inférieur au seuil de pauvreté extrême de 1 dollar par jour fixé pour l'OMD1. Entreront dans ce groupe les petits exploitants sans grands moyens, les paysans sans terre, les petits artisans et commerçants, les pasteurs, les pêcheurs, et ceux qui sont extrêmement pauvres mais qui ont le potentiel voulu pour améliorer leur situation. Le FIDA ne s'imposera pas de plan universel préétabli de réduction de la pauvreté. Il réagira en fonction du caractère spécifique de la pauvreté rurale dans chacun des pays où il intervient. Le FIDA élaborera des méthodes améliorées permettant d'assurer que les femmes et les hommes les plus pauvres parmi les ruraux bénéficient de ses projets et programmes, et à cet égard il surveillera l'efficacité de la conception et de l'exécution de ses projets. Le FIDA présentera au Conseil d'administration en septembre 2006 sa politique et sa stratégie visant à renforcer son ciblage sur les plus pauvres.

17. Le principe primordial régissant le plan d'action sera de **soutenir la capacité des populations et des pays pauvres à trouver leurs propres réponses durables à leur situation**. Le Fonds considérera les ruraux pauvres comme des partenaires actifs et à part entière dans la recherche et la mise en œuvre de solutions adaptées à leurs intérêts et à leurs capacités. La programmation, la planification et les opérations du FIDA viseront expressément à renforcer les capacités et les actifs des pauvres et de leurs organisations, y compris dans leurs relations avec les acteurs plus puissants et avec les processus en amont. Les critères généraux qui serviront à mesurer le succès de son action comprennent notamment:

- a) l'atténuation de la pauvreté et l'amélioration de la nutrition dans les zones rurales grâce à une augmentation de la production, de la productivité et des revenus agricoles;
- b) une plus forte participation organisée des ruraux pauvres aux processus de développement;
- c) un volume plus important de ressources nationales et internationales affectées à la solution des problèmes fondamentaux de subsistance des ruraux; et
- d) des programmes et politiques à propos desquels les pauvres et les gouvernements s'accordent à penser qu'ils contribuent de manière significative à leur capacité de relever les revenus ruraux et à atténuer l'insécurité alimentaire.